

RUNION MENSUELLE DU CIQ DE MAZARGUES DU 5 SEPTEMBRE 2019

Bonjour à tous,

Merci d'être venus aussi nombreux à cette réunion de rentrée.

Comme vous devez déjà le savoir, de nombreux incidents ont eu lieu au mois de juillet dans le quartier, Jacques Assada vous en parlera plus longuement, concernant les distributeurs bancaires de la place Robespierre et rue Emile Zola, il y a de plus en plus d'agressions tôt le matin. Lundi une pauvre dame s'est fait agresser devant la Caisse d' Epargne, elle est allée porter plainte au commissariat, et là on lui a montré des photos de délinquants et elle a pu reconnaître son agresseur, maintenant l'affaire est aux mains de la police.

Toutes ces agressions (4 en une semaine) deviennent inquiétantes, c'est pourquoi nous demandons à Monsieur le Maire d'activer la mise en place rapidement de la caméra de vidéo-surveillance demandée.

La chaleur nous a un peu dérangé cet été, mais j'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances.

Je vais maintenant passer la parole à Monsieur Jacques Assada pour la sécurité et la diffusion.

Jean-Jacques vous a dit l'essentiel, mais il faut rajouter les événements qui se sont produits autour du 14 juillet avec l'apothéose de l'incendie de trois voitures devant le Crédit agricole qui s'est propagé à la banque. L'agence va rester fermée plusieurs mois alors qu'elle avait été refaite entièrement quelques mois auparavant.

Puis le quatorze juillet les incendies de la Martheline ou quatre voitures, un bateau sur sa remorque ont été incendiés.

L'ouverture des bornes d'incendie pour se rafraichir ou laver les voitures.

De nombreux barbecue sur le domaine public.

Comme chacun sait le Maire n' a aucun pouvoir de police, c'est du domaine du Préfet.

Par contre le soir de la finale de la coupe d'Afrique des nations le 21 juillet, pas de problème, les forces de l'ordre étaient présentes en nombre autour de la Martheline et de la Soude.

Nous assistons deux fois par mois à la commission de sécurité d'arrondissement ou nous sommes invités permanent car il y a toujours des problèmes dans le quartier, a la prochaine réunion seront invités les représentants des résidences (villa Mazargues, Mazveine et les terrasse de Mazargues) directement impactées par ces évènements.

A ces réunions présence de la police nationale, municipale, les médiateurs les représentants des bailleurs sociaux, les éducateurs.

Je reprends la parole concernant l'installation d'un feu rouge angle Concorde/François Blanc demandé depuis de nombreuses années pour sécuriser la traversée des élèves des trois écoles.

Ce feu rouge commandé par un bouton poussoir ne gênera pas la circulation des véhicules.

Je passe la parole à Monsieur Georges Maniscalco pour la voirie et circulation.

Les actions menées tout au long des mois de juin, juillet et août 2019.

07 juin	16h15 Regard en béton abimé angle rue Raoux/rue Gendarmerie 1096435 Fait
11 juin	13h50 Véhicule Nissan Micra gris foncé EE663DK, angle rue Raoux/Gendarmerie 04571245 Fait

11 juin	18h05 Lampadaire arraché au 17, rue Ramiel 457 18 02 en attente
21 juin	18h10 Lampadaire en panne N°6529 au 8, chemin de Morgiou 458 07 22 Fait
25 juin	08h45 Potelets arrachés 38, avenue de la Soude 1111553 Fait
25 juin	08h45 Potelet arraché 6, avenue de la Barquièrre 1111556 Fait
25 juin	08h45 Frigidaire face au 15, boulevard de l'Océan 1111560 Fait
26 juin	18h15 Potelet et barrière arrachés Martheline/Chemin du Lancier 1113742 Fait
01 juillet	16h00 Nid de poule 39, rue Sébastien Marcaggi 1137805 Fait
01 juillet	16h00 Nid de poule angle avenue des Rosiers/Chemin de la Chaîne 1137808 Fait
01 août	15h10 Arrosage permanent au 15 boulevard de l'Océan 4608086 Fait
08 août	14h40 Arrosage permanent au 79 chemin du Roy d'Espagne Fait
09 août	16h15 Arbre penché angle Martheline/Barquièrre 1177953 en attente
13 août	10h10 2 potelets penchés angle Soude/Barquièrre en attente
26 août	17h30 Véhicule Fiat BRAVO gris métal DV734LM, bd de l'Océan 4620413 en attente
27 août	16h00 Véhicule Mercedes 220 gris métal AS525NH, 36, av. de la Soude 4621299 en attente
27 août	16h00 Matelas 2 places, au 13 avenue de la Soude 1192723 en attente
28 août	16h40 Véhicule Peugeot 306 bleu foncé CQ132EZ, 3 rue Antoine Fortuné Marion 4622258 en attente
30 août	17h20 Véhicule Opel Astra gris métal EB607KL 75, ch. du Roy d'Espagne en attente

1) L'aménagement d'un espace de stationnement pour les deux roues motorisés, à la hauteur de l'église Saint-Roch a été réalisé.

C'est au 5, rue Raoux, que cette zone est délimitée par un arceau, des potelets et une signalisation horizontale.

Pour rappel, le stationnement des deux roues motorisés est interdit sur:

- . les aires piétonnes.
- . les trottoirs.
- . en dehors des emplacements matérialisés au sol.

Tout stationnement ne respectant pas ces règles est considéré comme gênant et peut donc être sanctionné d'une amende de 35 euros.

2) Dans le cadre de la réfection des voiries, une nouvelle voie a été achevée, il s'agit de la rue

Jules Isaac, entre le boulevard de la Concorde et l'avenue Ludovic Legré.

. les trottoirs dotés d'enrobé ont été élargis.

. une piste cyclable a été créée

. les passages piétons sont mieux signalés.

. la signalisation horizontale a été modifiée au droit des numéros 118 et 122.

3) Concernant le Stade Le Cesne, qui accueille l'OM CAMPUS, pour réduire autant que possible les nuisances auprès du voisinage, spécialement l'éclairage et le parking, la direction de l'Olympique de Marseille s'engage à:

. limiter les amplitudes horaires d'utilisation de l'éclairage et notamment par une extinction au plus vite, après la fin des entraînements.

. limiter également au mieux l'intensité de l'éclairage utilisé.

-permettre aux parents des joueurs de se garer sur le parking de l'OM CAMPUS, le stationnement sur la voie publique serait ainsi nettement réduit et plus confortable pour les riverains.

4) Le stationnement anarchique des véhicules devant l'entrée du parking du lotissement Les Cigalières, situé à l'angle de l'avenue de la Soude et du boulevard de l'Océan posait problème. Un arceau a été installé, de part et d'autre de l'entrée du parking.

5) Avenue Frédéric Le Play, les nids-de-poule et fissures seront bouchés rapidement, pour sécuriser la chaussée, sachant que la réfection de cette voie, qui est bien métropolitaine, est prévue l'année prochaine.

6) Rond-point de l'Obélisque, à la Résidence Mazargues II, gérée par 13 Habitat, un panneau sens interdit et un panneau obligation d'aller à droite seront posés à la sortie du parking.

7) Traverse du Puits, à la résidence Le Lancier, il n'est pas possible d'organiser du stationnement au droit de la façade, ni de poser des arceaux au droit de l'accès de la résidence. En effet, le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille doit pouvoir se positionner, lors d'une intervention avec échelle, à moins de 8 mètres de la façade.

Ainsi, la seule option possible est de tracer sur la chaussée, contre le trottoir, une bande réservée aux pompiers, depuis l'avenue de la Martheline, jusqu'à l'entrée des garages, pour matérialiser cette interdiction de stationner.

8) Pour le croisement accidentogène, angle avenue de la Barquière et avenue de la Martheline en venant du jardin Battani, un panneau priorité à droite va être ajouté.

9) Le boulevard de l'Océan est en continuité de l'avenue de la Soude qui est actuellement en « zone 30 » avec différents aménagements (type plateaux surélevés).

Afin de proposer le prolongement de cette « zone 30 » sur le boulevard de l'Océan, une étude doit être menée en ce sens. Celle-ci devra toutefois, faire l'objet d'une inscription en programmation "Etudes" lors de la prochaine réunion de coordination en Mairie de Secteur. Néanmoins, des comptages vont être réalisés afin de connaître le comportement des usagers.

10) Concernant le lotissement Beauchêne, l'accès est à double sens, une ligne axiale pour délimiter les deux voies sera marquée au sol, l'interdiction de stationner à droite sera indiquée par une ligne jaune discontinue, sur la face supérieure de la bordure de trottoir et un panneau stationnement interdit sera installé à la hauteur du commerce de fruits et légumes, un marquage au sol sera réalisé de manière à délimiter sur la surface de la chaussée, des emplacements de stationnement en bataille, là où cela est possible uniquement, bien sûr. Par contre, en ce qui concerne la sortie du lotissement, sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, un panneau STOP a déjà été installé et l'angle de visibilité permet de voir arriver le bus en toute sécurité, ainsi, celle-ci ne sera pas modifiée.

- 11) Pour sécuriser la sortie du parking de la poste Floralia, avec l'entrée de la résidence Le Canoubier, une signalisation verticale va être réalisée. La règle à appliquer, sera celle de la priorité à droite.
- 12) Résidence Le Lorenzo, la Métropole propose de remplacer le stationnement en bataille actuel de 12 voitures, par un stationnement en créneau de 8 voitures, qui présente l'avantage de pouvoir créer un chemin piéton. Cependant, un accord écrit est demandé au Conseil Syndical du Lorenzo, sur la décision commune de modifier le stationnement en bataille actuel. Par ailleurs, après accord du Conseil Syndical, une étude complémentaire sera réalisée par les services de la Métropole.
- 13) Résidence Les Demeures de Fontclair, la Métropole accepte le marquage au sol des lignes transversales, pour le stationnement boulevard de l'Océan. La demande de travaux a été transmise à l'entreprise pour exécution.
- 14) Rue Sébastien Marcaggi, un panneau de sens interdit, va être posé côté chemin de Morgiou.
- 15) Place Robespierre, une barrière a été posée entre l'espace moto et la place réservée aux transports de fond, afin d'éviter du stationnement anarchique sur l'espace moto.
- 16) Place Robespierre, la demande de pose d'une barrière amovible pour le primeur a été transmise à l'entreprise pour exécution.
- 17) Avenue du Marronnier à Mazargues, nous avons la confirmation que cette voie est bien métropolitaine.
- 18) Dans le cadre de la réfection des voiries, une nouvelle voie a été achevée, il s'agit de la rue de l'horticulture, située entre le quartier du Cabot et de Mazargues.
Une piste cyclable a été créée.
Le trottoir côté résidence Cadre Blanc a été doté d'enrobé.
Des lignes au sol délimitent les 31 emplacements de parking en bataille, dont un stationnement réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
- 19) Afin de mieux nous servir, ENEDIS a réalisé des travaux sur les réseaux électriques, à la hauteur du 16, chemin Joseph Aiguier.
Une circulation alternée a été mise en place durant ces travaux de rénovation.
- 20) Les installateurs de la fibre optique, pas équipés avec du matériel spécifique, pour ouvrir un regard enterré, ont transformé le trottoir situé au 4, rue de la Gendarmerie en un champ de bataille. Cependant, nous remercions la Métropole pour le remarquable travail qu'elle a accompli, en remettant à neuf le regard abîmé, en un temps record.

**Caméras déjà installées ou en cours d'installation
dans le 9ème arrondissement**
(les images issues de certaines, sont donc exploitables)

Les 15 caméras ci-dessous, sont situées dans le périmètre du CIQ de Mazargues:

- Angle, boulevard Michelet/boulevard Luce.
- Angle, boulevard Michelet/Avenue Taine.
- Angle, boulevard Michelet/avenue de la Bonnaude.
- Angle, boulevard Michelet/avenue Desautel.
- Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny, face au stade Albert Eynaud.
- Angle, avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny/rue Henri Tomasi.
- Angle, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny/traverse Magnan.
- Angle, rue du Commandant Réginensi/avenue de la Martheline.

Angle, traverse de la Gouffonne/avenue Platier.
Angle, traverse de la Gouffonne/avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny.
Angle, rue Théophile Boudier/place de la Vieille Eglise.
Angle, rue Emile Zola/impasse de la vieille Eglise.
Angle, rue Raoux/rue de la Gendarmerie (Place du Christ).
Angle, chemin Joseph Aiguier/traverse de la Gaye.
Chemin Joseph Aiguier, à la hauteur du numéro 24.

Nous avons aussi, demandé:

Une caméra Place Robespierre.
Une caméra rue Floralia, au niveau du rond-point de la poste.
Une caméra traverse du Puits, côté avenue de la Martheline.

Il est important de noter, qu'il y a deux types de caméras:

- . la caméra de vidéoprotections, qui permet de mieux protéger l'espace urbain et d'accélérer l'élucidation des délits, dans le cadre d'affaires judiciaires.
- . la caméra de vidéo-verbalisation, pilotée à distance par un agent assermenté, qui verbalise certaines infractions.

Question concernant le parking Mazveine celui-ci ne peut être fermé car public.
Ce parking sert au trafic de drogue toute la nuit.
Rond-point de l'Obélisque : des aménagements vont être réalisés.
Stationnement rue de Beyrouth.

Intervention de Monsieur le Maire :

D'abord Monsieur, merci de votre témoignage concernant le parking Mazveine
Je suis au courant de tout ce qui peut se passer dans le 9^e et 10^e arrondissements,
Notamment du côté de la Soude, Bengale, Cayole, Ce n'est pas faute d'avoir rappelé au préfet
d'avoir des forces de polices dans ce quartier pour le 14 juillet et la finale de la coupe des nations.
Malheureusement le soir du feu d'artifice sur le vieux port ,concentre de nombreuses forces de
Police. Ce qui explique que les forces de l'ordre sont arrivées tardivement à la Soude.
Le lendemain j'ai réagis auprès du Préfet pour le manque d'effectif. Nous n'aurons pas des CRS
tous les soirs dans le quartier, je rappelle que le Maire n'a aucun pouvoir de police, seul le Préfet
décide des interventions.
Le trafic dont vous parlez se trouvait au niveau des tours et s'est maintenant déplacé.
Ce n'est pas une barrière qui empêchera le trafic.
Pour ma part je décide d'expulser les familles des fauteurs de trouble, ce qui n'est pas très simple.
Je vais recevoir prochainement les représentants des résidences concernées.
Depuis fin juin nous déstabilisons les trafiquants, le chef de cette équipe s'est tué en moto.
Je suis étonné que les parlementaires ne décident pas de donner plus de pouvoirs aux Maires.
Concernant les gens qui achètent dans le 9^e sont déjà présents dans le 9^e.

Intervention de Daniel Ceccanti.

Suite à de nombreux déménagements, j'ai harcelé vos collaborateurs.
Le 9^e arrondissement possède une déchèterie, mais les gens ne s'y rendent pas !

Ce que je demande c'est une réunion avec la police de la propreté.

Intervention de Monsieur Lalance

Remise de médaille par notre Maire à notre Président d'honneur Jean-Pierre Bouze et à de nombreux Présidents de CIQ à Maison Blanche.

Au mois de juin rencontre avec les CIQ du 9^e, nous constatons que nous avons les mêmes problématiques, cela nous permet de faire un peu plus de poids dans nos demandes auprès des élus. Réunion avec la Métropole et les représentants de Rochebelle concernant le trajet du BUS.

Intervention de Monsieur Raymond Cresp

Bonsoir,

Je m'occupe de culture et de loisirs entre autres, je ne vais pas vous parler de voitures brûlées.

Je vais vous parler de ce qui a été fait dans Mazargues:

Au mois de mai, une visite de Mazargues avec la commission culture de la confédération.

Le 7 juin une soirée moules frites organisée par la Mairie à la Maison de Quartier.

Le 19 juin :Fête de la musique à l'EPHAD notre Maison avec notre tambourinaire Rene Pagano, les résidents étaient ravis.

Le 21 juin, fête de l'école de la Soude qui refonctionne correctement.

Le CIQ a participé au théâtre grâce à une petite subvention.

Les violences ont diminué et les parents d'élèves se sont investies.

Le 22 juin fête des 4 quartiers à la Soude, le centaure est venu avec la calèche, les petits violons des calanques étaient aussi présents. Nous avons amené les gamins au Frioul, à la patinoire

Nous avons terminé par un aïoli que Georges nous avait préparé.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Notre réunion est maintenant terminée et je vous remercie de nous avoir écouté.

